

ment va à l'encontre de la loi sur l'examen de l'investissement étranger, le ministre voudrait-il informer la Chambre des mesures particulières qu'il a prises pour s'opposer à cette vente, arrêter les démarches ou même pour l'annuler?

**L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, c'est avec beaucoup d'étonnement que j'ai appris par les journaux que la Macdonald se proposait de vendre sa société à la Reynolds Tobacco Company une semaine seulement après que le bill eut reçu la sanction royale. J'ai rencontré hier à Ottawa la direction et les représentants de la Reynolds Tobacco Company. Ils y sont venus à ma demande. Il est clair, je crois, que la transaction n'est pas encore conclue. Je leur ai posé certaines questions et je m'attends à recevoir de leurs nouvelles d'ici peu.

**M. Leggatt:** Étant donné la lacune actuelle dans l'entrée en vigueur du bill, et étant donné le fait que le ministre ne dispose pas réellement d'instruments législatifs pour bloquer ou empêcher des prises de contrôles provisoires, a-t-il l'intention de présenter à la Chambre un amendement à la loi sur l'examen des investissements étrangers comportant une disposition rétroactive exigeant l'examen de toutes les prises de contrôle effectuées au cours de la période intérimaire sur une base prioritaire, de manière à ce que l'Agence d'examen examine en premier lieu les prises de contrôle effectuées au cours de la période intérimaire? Et deuxièmement...

● (1520)

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Peut-être que le député qui a eu la parole depuis un certain temps permettra au ministre de répondre à la première question. Il aura la parole pour une autre question supplémentaire. Je donnerai ensuite la parole au député de Bellechasse.

**M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, je ne me propose pas de présenter une mesure rétroactive à la Chambre. Je pense avoir été très clair dans ma déclaration d'aujourd'hui à l'appel des motions en disant quel genre d'attitude j'attendais de la part des sociétés qui songent à faire un investissement important relativement à l'établissement d'une nouvelle entreprise ou de la prise de contrôle d'une entreprise canadienne de grande ou de moyenne importance.

\* \* \*

[Français]

### LES GRAINS

#### L'APPLICATION DE LA NOUVELLE POLITIQUE DES GRAINS DE PROVENDE

**M. Adrien Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

Étant donné que la nouvelle politique relative au commerce des grains de provende pour l'ensemble du Canada, mise en application à la mi-octobre et visant à donner l'équité aux agriculteurs du Québec, semble être très habilement contournée par certains intermédiaires, puisque l'orge, en fin de semaine dernière, se vendait \$6 les 100 livres dans l'Est du Canada comparativement à \$4.35 dans l'Ouest, le ministre se propose-t-il de faire enquête à ce sujet et de prendre ensuite des mesures pour faire cesser cette exploitation?

### Questions orales

[Traduction]

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** J'aimerais, monsieur l'Orateur, savoir du député d'où proviennent les chiffres dont il fait mention. Comme les députés le savent, cette année, la politique arrêtée en matière de grains fourragers veut que l'on détermine, tous les quinze jours, le prix exact auquel les grains fourragers se vendront dans la région des Prairies, tel que convenu entre l'Office canadien des provendes et la Commission canadienne du blé, et que l'on vende ces grains à partir de Thunder Bay à un prix directement en rapport avec celui qui a cours dans les Prairies. Autrement dit, les grains peuvent être achetés à ce prix par toute une gamme d'acheteurs. Le prix fluctue tous les quinze jours, lorsque l'on en établit un nouveau.

[Français]

**M. Lambert (Bellechasse):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné la réponse que le ministre vient de donner, et la politique qui a été mise en application, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a été informé par l'Association des producteurs agricoles du Québec de la situation qui existe présentement dans la province de Québec, compte tenu des chiffres que j'ai cités dans ma question précédente?

[Traduction]

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, ces prix-là n'ont pas été portés à mon attention, mais les libéraux qui siègent à la Chambre m'ont souvent parlé du problème général d'approvisionnement qui se pose depuis un certain temps dans l'Est du pays.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je vois que certains députés aimeraient poser des questions supplémentaires sur les trois sujets que nous venons d'aborder. Nous reviendrons à la première question et la présidence donnera la parole au député de Northumberland-Durham. Je sais que des députés veulent poser d'autres questions supplémentaires. Ils auront bientôt la parole.

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### L'INFLATION—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR CONTRER L'AVILISSEMENT DU POUVOIR D'ACHAT DES CONSOMMATEURS

**M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné le fait incontesté, fondé sur les propres statistiques du gouvernement, que le pouvoir d'achat réel des contribuables a sensiblement diminué cette année, le ministre peut-il nous dire s'il s'agit d'un résultat prévu et acceptable des politiques économiques du gouvernement ou le ministre prendra-t-il maintenant des mesures en vue de protéger les consommateurs contre un avilissement accru de leur pouvoir d'achat et de leur revenu réel?

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je crois que les statistiques auxquelles le député se reporte et que je ne conteste pas ne sont pas complètes, car elles négligent de signaler à la Chambre, en fonction du pouvoir d'achat réel, qu'elle doit tenir compte de la hausse du revenu disponible des Canadiens par suite de la baisse des impôts, la hausse des pensions et des